



Communiqué de presse

Jeudi 18 juillet 2024

Pic de pollution : gratuité du stationnement résidentiel ce vendredi 19 juillet 2024

En raison d'un épisode de pollution à l'ozone à Paris, la Ville de Paris annonce la gratuité du stationnement résidentiel pour la journée de demain, vendredi 19 juillet 2024.

Conformément aux dispositifs pris par la Ville de Paris lors de chaque pic de pollution atmosphérique, la gratuité du stationnement résidentiel sera effective pour la journée de demain.

La Ville invite les Parisiennes et les Parisiens à avoir recours au télétravail dans la mesure du possible et à utiliser prioritairement, en cas de déplacement, les modes de transports respectueux de l'environnement.

La Ville rappelle que dans le cadre des Jeux Olympiques, des mesures de restrictions du stationnement sur la voie publique sont prises par la préfecture de police pour la bonne organisation de la cérémonie d'ouverture : certaines rues sont ainsi interdites de stationnement depuis début juillet.

Afin de bénéficier de la gratuité de stationnement résidentiel, ce vendredi, les Parisiennes et Parisiens peuvent retrouver la liste des rues concernées à l'adresse suivante : <https://www.paris.fr/pages/les-restrictions-de-stationnement-pendant-les-jeux-27766>.

Enfin, pour les personnes les plus vulnérables (personnes malades, personnes âgées, femmes enceintes et enfants de moins de 5 ans), il est recommandé de ne pas faire d'activité physique intense en plein air.

Contact presse :

Service de presse — 01 42 76 49 61 — presse@paris.fr